

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie
 ~~~~~  
 MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE  
 ~~~~~  
 SECRETARIAT GENERAL
 ~~~~~  
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
 ~~~~~  
 SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
 ET DE LA MAINTENANCE
 ~~~~~  
 SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
 ~~~~~

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland
 ~~~~~  
 MINISTRY OF LABOUR AND SOCIAL SECURITY  
 ~~~~~  
 SECRETARIAT GENERAL
 ~~~~~  
 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
 ~~~~~  
 SUB DEPARTMENT OF BUDGET, MATERIALS
 AND MAINTENANCE
 ~~~~~  
 SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS  
 ~~~~~

DECISION N° 0000053 /D/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/2025 DECLARANT INFRACTUEUX
 L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINTSS/CIPM/2025 DU 16 AVRIL 2025 POUR
 LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE MISE EN PLACE DE LA CAISSE NATIONALE DES
 PERSONNELS DE L'ETAT.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la loi N°2024/013 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025;
- Vu le décret n°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINTSS/CIPM/2025 du 16 avril 2025 pour la réalisation de l'étude de faisabilité de mise en place de la Caisse Nationale des Personnels de l'Etat.
- Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

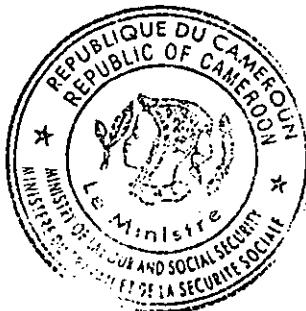
Article 1^{er} : l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINTSS/CIPM/2025 du 16 avril 2025 pour la réalisation de l'étude de faisabilité de mise en place de la Caisse Nationale des Personnels de l'Etat, pour compter de la date de signature de la présente décision, est déclaré infructueux en raison de la non-qualification des soumissionnaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

25 JUIN 2025
Yaoundé, Te

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale

Ampliations :
 ARMP ;
 MINMAP ;
 CIPM/MINTSS ;
 CEMINTSS
 Général Amédée
 Etienne Nsue



Célestin S. Nsue